

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 5

Artikel: Chômeuse, pas mendiane

Autor: Hofmann, Lorenza

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeuse, pas mendiante

*Au Tessin, le chômage frappe durement les femmes.
Le dumping sur les salaires provoque la baisse de revenus déjà misérables*

LPlus de 5000 femmes faisaient la navette des bureaux de placement tessinois, cherchant désespérément un emploi durant les deux premiers mois de l'année. Elles représentent près de 10% des femmes actives de ce canton, où le taux d'activité féminine s'élève à 35,5%. Le chômage féminin est pratiquement deux fois plus élevé que la moyenne nationale, dépassant la moyenne cantonale qui frisait les 7%. Le mois de mars a été marqué par une amélioration de la conjoncture. Le chômage a reculé considérablement dans tout le canton. Le retour de la saison touristique n'y est pas totalement étranger. Mais la crise connaît-elle vraiment un nouveau tournant?

Dans les faits, plus de 4000 femmes cherchent encore du travail, dont plus du dixième sont des ménagères désireuses de reprendre une activité professionnelle. Pour ces chômeuses, la plupart âgées de 20 à 39 ans, suisses ou étrangères, célibataires ou mères de famille, parfois seules avec des enfants, la vie est dure.

Une sur cinq est au chômage depuis une année, la plupart doivent attendre huit mois pour retrouver du travail. Nombreuses sont celles qui se plaignent du manque de compréhension des bureaux de placement ou des caisses de chômage. Elles n'arrivent pas à se faire entendre lorsqu'elles expliquent leurs difficultés, leur amertume, le stress d'être travailleuse-chômeuse-mère de famille.

«Avez-vous un bébé? Est-ce que vous l'allaitez?» s'entendent-elles souvent demander. Et de se voir refuser les prestations chômage. Motif: «Vous n'êtes pas en mesure de travailler.» Réalité ou abus bureaucratique? Suite à plusieurs cas de ce genre, l'OFIAMT a édicté une directive demandant que les responsabilités familiales ne soient pas prises en considération, la personne concernée ayant à résoudre elle-même ses problèmes d'organisation familiale.

Dumping et salaires de misère

Les statistiques ne tiennent naturellement pas compte des milliers de femmes qui, après avoir perdu leur emploi, ne se sont pas inscrites au chômage. Difficile d'évaluer combien ont renoncé à leurs

prestations pour revenir à leurs fourneaux. Combien de frontaliers aussi, qui ont travaillé et payé des cotisations, n'ont pas eu droit à l'assurance chômage suisse. Combien de saisonnières employées, voire exploitées, surtout dans l'hôtellerie et la restauration, n'ont pas obtenu de nouveau permis.

Les chiffres exacts de cette réalité ne sont pas connus. Les statistiques ne font aucune différence entre un homme ou une femme. Depuis le début de la crise, près de 6000 frontaliers ont perdu leur emploi et plus de 1500 saisonniers n'ont pas retrouvé le leur. Parmi eux, de nombreuses femmes.

Une enquête de la Commission cantonale pour la formation professionnelle, en collaboration avec la délégue aux questions féminines, a tenté de définir les problèmes auxquels sont confrontés les femmes sans travail.

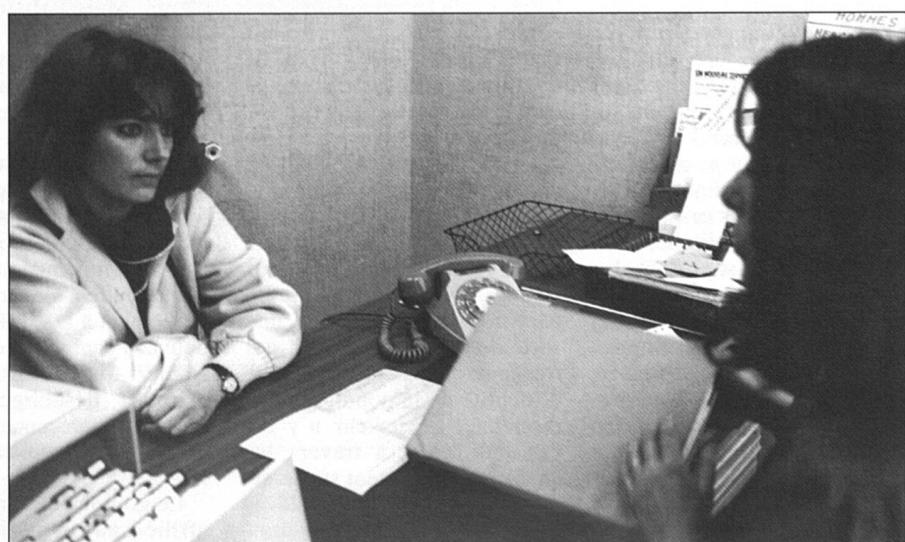
La plupart des chômeuses ont terminé l'école obligatoire ou un apprentissage. La majorité sont employées de bureau, vendreuses ou serveuses. Désireuses d'améliorer leur formation ou de changer de profession, elles se trouvent devant des écueils difficiles à franchir: charges familiales, budget restreint, manque de structures d'accueil pour les enfants (garderies, cantines pour les écoliers, horaires scolaires incompatibles avec le travail, etc.) sont autant d'entraves. Une situation de discrimi-

nation face au chômage que la Commission féminine du cartel syndical dénonce constamment.

De plus, les disparités de salaire entre hommes et femmes se doublent d'un décalage entre le Tessin et la moyenne nationale. Un salaire très bas donne des allocations de chômage en conséquence. Et la pratique du «dumping» s'étend comme une gangrène.

«Après des mois de chômage, on me propose un jour un travail, à essayer tout de suite, raconte cette chômeuse anonyme dans le Fuori gioco (journal d'information des chômeurs réalisé par des journalistes sans emploi). A la fin de la journée, convaincue d'avoir fait tout mon possible pour être embauchée, je me rends auprès de la cheffe du personnel. Epreuve passée avec succès, je suis engagée. Nous discutons des conditions de travail et de ma rémunération: la moitié des allocations de chômage, pas de treizième salaire, pas de possibilités de téléphoner, pas même avec un appareil à monnaie, pas question de sortir non plus, même pas pour prendre le café. Et surtout, pas de contacts avec les syndicats! J'ai regardé cette femme dans les yeux et j'ai eu le courage et la dignité de lui dire «non, merci!». Je suis chômeuse, madame, pas mendiante!»

Lorenza Hofmann



Désireuses d'améliorer leur situation ou de reprendre une formation, les chômeuses se retrouvent devant des écueils difficiles à franchir. (Photo Bureau international du travail/J. Maillard)